



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM AMBRIERES LES VALLEES 10 PLACE DU MARCHÉ BP 16 53300 AMBRIERES LES VALLEES
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 500 €.

Mme SEHAKI CHAHRAZED, gérant de la société SARL SERAZED, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 12 RUE LEVEILLE 76500 ELBEUF, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M SEHAKI SAID 12 rue Leveille 75600 ELBEUF SUR SEINE
Nombre de parts	765
Montant versé	7 650 €
2e associé	Mme SEHAKI SAERA 12 rue Leveille 75600 ELBEUF SUR SEINE
Nombre de parts	735
Montant versé	7 350 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

Caisse de Crédit Mutuel
de Ambrières les Vallées

10, Place du Marché - 53300 AMBRIERES LES VALLEES

☎ 0 820 36 61 47 (Service 0,12 € TTC/mn+ Prix Appel)

Fax 02 43 30 49 59 Laval 786 226 241